

Lignes directrices Génome Québec

Concours 2012 de Génome Canada: Génomique et santé personnalisée

Mars 2012



TABLE DES MATIÈRES

1.	MISSION ET OBJECTIFS DE GÉNOME QUÉBEC	3
2.	MODALITÉS DE SOUMISSION DES DEMANDES	3
3.	ENJEUX ÉCONOMIQUES, ENVIRONNEMENTAUX, ÉTHIQUES, LÉGAUX ET SOCIAUX DE LA GÉNOMIQUE (GE³LS)	3
4.	BÉNÉFICES ÉCONOMIQUES POUR LE CANADA	3
5.	PLATEFORMES TECHNOLOGIQUES DE GÉNOME QUÉBEC	4
6.	CALENDRIER D'EXÉCUTION DE GÉNOME QUÉBEC	5
7.	PROCESSUS DE PRÉSENTATION DES DEMANDES	5
7.1	INSCRIPTION	5
7.2	DEMANDE PRÉLIMINAIRE	5
7.3	DEMANDE COMPLÈTE	6
8.	FINANCEMENT	7
8.1	SOURCE DE COFINANCEMENT SUPPLÉMENTAIRE DE GÉNOME QUÉBEC POUR CE CONCOURS.....	7
8.2	FINANCEMENT DE GÉNOME CANADA	7
8.3	COFINANCEMENT POUR LES CHERCHEURS DU QUÉBEC	8
9.	CONTACTS CHEZ GÉNOME QUÉBEC	8

1. MISSION ET OBJECTIFS DE GÉNOME QUÉBEC

Génome Québec est un organisme privé à but non lucratif. En partenariat avec les acteurs des sciences de la vie à l'échelle nationale et internationale, Génome Québec contribue à renforcer la compétitivité du système d'innovation en génomique afin d'en maximiser les retombées socioéconomiques au Québec, en finançant des initiatives majeures de recherche en génomique et en mettant en place les outils nécessaires au développement scientifique et stratégique du domaine.

Comme maître d'œuvre du développement de la génomique au Québec, Génome Québec vise : la mise en valeur d'actifs au service de la recherche en génomique, l'avancement des connaissances en génomique par le financement de grands projets et l'utilisation des résultats de la recherche en génomique par les secteurs de la santé et des ressources naturelles.

2. MODALITÉS DE SOUMISSION DES DEMANDES

Les candidats admissibles qui souhaitent soumettre une demande dans le cadre de ce concours sont invités à communiquer avec Génome Québec le plus rapidement possible. Génome Québec pourra guider les chercheurs dans l'élaboration des projets afin que ceux-ci répondent à l'ensemble des critères d'évaluation du programme.

Nous invitons par ailleurs les chercheurs à consulter leur institution pour obtenir l'information relative aux ententes cadres déjà en place avec Génome Québec qui régissent la gestion de la propriété intellectuelle découlant des projets de recherche. Tous les participants à ce concours s'engagent à suivre les lignes directrices établies dans ces ententes.

3. ENJEUX ÉCONOMIQUES, ENVIRONNEMENTAUX, ÉTHIQUES, LÉGAUX ET SOCIAUX DE LA GÉNOMIQUE (GE³LS)

Les projets développés dans le cadre de ce concours doivent démontrer l'intégration concrète d'une ou des composantes économiques, environnementales, éthiques, légales ou sociales par la sélection de chercheurs (à titre de co-chercheurs ou collaborateurs) spécialisés dans un ou plusieurs de ces domaines. Le projet GE³LS doit être spécifique au projet scientifique proposé et bien aligné avec la translation de la recherche en bénéfices socio-économiques.

4. BÉNÉFICES SOCIO-ÉCONOMIQUES POUR LE CANADA

Il est à noter que, dans ce concours, Génome Canada accordera beaucoup plus d'importance à la capacité éventuelle du projet de recherche d'entraîner des bénéfices pour le Canada (en particulier des bénéfices socioéconomiques). Les bénéfices pour le Canada font partie des critères d'évaluation importants, en plus des aspects scientifiques, administratifs (gestion) et financiers.

Toutes les demandes doivent décrire, justificatifs à l'appui, le ou les livrables obtenus à la fin du projet. Les livrables doivent avoir une utilité clinique et/ou une application pratique dans les plus brefs délais possibles et mener à des avantages sociaux et/ou économiques pour le Canada, c'est-à-dire contribuer à une approche plus factuelle en santé et à une meilleure rentabilité du système de santé. Ces avantages pourraient, entre autres, comprendre l'adoption d'une nouvelle technologie, une modification des lignes directrices de la pratique clinique, une application d'un médicament existant à une nouvelle indication ou une réduction du nombre des effets indésirables de médicaments.

Les candidats doivent joindre un plan dans lequel ils expliquent comment ils transféreront, diffuseront, utiliseront et/ou appliqueront les résultats possibles de la recherche pour concrétiser les avantages socioéconomiques. Ils doivent aussi expliquer (prévoir un volet économique) comment les résultats du projet pourront contribuer à une approche plus factuelle en santé et à une meilleure rentabilité du système de santé.

Les avantages socioéconomiques doivent pouvoir être concrétisés dans les délais les plus brefs possibles après la fin des quatre années du projet, selon le domaine de recherche. Génome Canada encourage en particulier les candidats à présenter des propositions qui montrent de manière convaincante que des avantages importants seront rapidement concrétisés après le projet et, si tous les autres critères sont égaux, ces propositions bénéficieront d'un avantage dans le processus d'évaluation.

5. PLATEFORMES TECHNOLOGIQUES DE GÉNOME QUÉBEC

Les demandes de financement d'un projet à grande échelle doivent comprendre une description détaillée de tous les services technologiques nécessaires qui seront assurés par d'autres sources. Les centres technologiques financés par Génome Canada ont été créés pour fournir les technologies et les compétences spécialisées dont ont besoin les projets et pour éviter le dédoublement des efforts au pays. Génome Québec encourage vivement, tout comme Génome Canada, l'utilisation des centres technologiques financés par ce réseau.

La liste des centres technologiques de Génome Québec est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.gqinnovationcenter.com/index.aspx?l=f>

Génome Québec encourage également les chercheurs à utiliser les échantillons et données de la biobanque CARTaGENE à travers un financement supplémentaire (voir section 8 plus bas):

http://www.cartagene.qc.ca/index.php?option=com_content&task=view&id=94&Itemid=83

Pour toutes questions concernant les services des centres technologiques incluant la biobanque CARTaGENE, veuillez communiquer avec le bureau de gestion des clients (CMO) du Centre d'innovation de l'Université McGill et Génome Québec au 514 398-7211 ou **infoservices@genomequebec.com**.

6. CALENDRIER D'EXÉCUTION DE GÉNOME QUÉBEC

Annnonce du concours par Génome Canada	24 janvier 2012
Dépôt des lettres d'inscription chez Génome Québec	27 février 2012
Soumission des demandes préliminaires à Génome Québec	10 avril 2012
Soumission des demandes préliminaires à Génome Canada	14 mai 2012
Annnonce de la liste des demandes préliminaires retenues par Génome Canada	6 juillet 2012
Soumission des demandes complètes à Génome Québec	20 août 2012
Soumission des demandes complètes à Génome Canada	1 ^{er} octobre 2012
Rencontre avec les comités d'évaluation de Génome Canada	Fin novembre 2012
Annnonce des résultats par Génome Canada	Mi-décembre 2012

N.B. Des dates intermédiaires peuvent s'insérer pour les suivis et processus de Génome Québec

7. PROCESSUS DE PRÉSENTATION DES DEMANDES

Les candidats doivent présenter une demande de financement par l'entremise de Génome Québec. Le processus de demande comprend trois étapes : l'inscription, la demande préliminaire et la demande complète. Génome Québec offre du soutien à toutes les équipes qui déposent une demande et a comme objectif d'augmenter la compétitivité des demandes présentées par le Québec dans ce concours national.

7.1 Inscription

Un bref formulaire d'inscription donnera à Génome Canada une idée préalable des éléments suivants : qui présente une candidature, les domaines de recherche, les budgets approximatifs, la pertinence par rapport aux domaines ciblés et les évaluateurs proposés. Ces renseignements permettront d'établir l'admissibilité et faciliteront la sélection hâtive des évaluateurs en prévision du processus d'évaluation par les pairs. Seuls les candidats dont l'inscription aura été jugée admissible suivant l'évaluation administrative pourront présenter une demande préliminaire. Les renseignements des inscriptions jugées admissibles (c'est-à-dire le nom du (des) chercheur(s) principal(aux) de projet, l'établissement responsable, le titre du projet, les domaines de recherche et des mots clés) seront publiés sur le site Web de Génome Canada pour déterminer plus facilement les domaines dans lesquels une synergie est possible entre des demandes provenant des diverses régions canadiennes afin que les candidats puissent s'associer à d'autres chercheurs dans un projet commun.

La liste finale de tous les co-chercheurs peut changer entre l'inscription et la pré-demande.

7.2 Demande préliminaire

La demande préliminaire n'est pas une lettre d'intention. Cette demande sera évaluée par une revue de pairs et seuls les candidats aux demandes préliminaires les plus concurrentielles seront invités à présenter des demandes complètes.

Pour la **demande préliminaire**, les candidats devront présenter une description de la recherche proposée, incluant le plan de la recherche GE³LS intégrée et une section sur les bénéfices socioéconomiques pour le Canada et le Québec. Il faudra également fournir les sections sur la haute

direction incluant un plan de gestion du projet et les aspects financiers (dont le budget préliminaire incluant un plan de cofinancement).

Des experts possédant les compétences spécialisées pertinentes évalueront la demande préliminaire et axeront leur évaluation sur la qualité du plan de recherche et le potentiel d'avantages pour le Canada; ils tiendront également compte du plan de gestion et des aspects financiers. Les renseignements des demandes préliminaires approuvées [c'est-à-dire le nom du (des) chercheur principal (aux) du projet, l'établissement responsable, le titre du projet, les domaines de recherche et des mots clés] seront publiés sur le site Web de Génome Canada.

Les informations relatives au processus de dépôt électronique des demandes préliminaires seront transmises aux chercheurs suite à l'étape d'inscription.

Les demandes préliminaires devront être soumises à Génome Québec **au plus tard le 10 avril 2012 à 17 h.** Il est très important de respecter la date de tombée et de fournir une **version finale** de la demande (toutes les sections doivent être remplies) puisqu'une évaluation par des experts scientifiques et socioéconomiques sera organisée par Génome Québec entre le 10 et le 19 avril. Les commentaires écrits des évaluateurs parviendront aux chercheurs principaux via courriel le 19 avril. Cette évaluation vise à augmenter la compétitivité des demandes et ne sera pas utilisée pour la sélection de projets. Toutes les demandes déposées qui respectent les critères d'admissibilité du concours et qui parviennent à Génome Québec dans les délais de l'échéancier seront envoyées à Génome Canada le 14 mai 2012.

De plus, veuillez noter qu'une **version papier des pages de signature** (ces signatures originales peuvent être sur des pages séparées, les signatures électroniques sont acceptables) du formulaire de demande préliminaire doit parvenir à l'adresse suivante **au plus tard le 10 mai 2012** :

Génome Québec
630, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2660
Montréal (Québec) H3B 1S6
À l'attention de Ginette Levasseur

La version électronique du formulaire de pré-demande déposée en format PDF ne doit pas contenir de signatures et doit être accompagné du formulaire en format excel pour le budget.

7.3 Demande complète

Les candidats qui auront franchi l'étape de la demande préliminaire devront présenter une demande complète. Les demandes complètes doivent traiter des critères d'évaluation établis pour le concours, c.-à-d. les aspects scientifiques, les bénéfices pour le Canada, la gestion et les aspects financiers. Génome Canada constituera un comité multidisciplinaire composé d'experts possédant des compétences spécialisées dans l'évaluation des aspects scientifiques, administratifs (gestion), financiers de même que des bénéfices socioéconomiques pour le Canada pour évaluer les demandes. Ce comité rencontrera individuellement les représentants de chacun des projets. Seules les propositions au degré d'excellence générale le plus élevé seront financées. **Les lignes directrices sur le financement de projets de recherche à grande échelle en génomique** (<http://www.genomecanada.ca/medias/PDF/en/2012-large-scale-genomics-research-projects-guidelines.pdf>) donnent plus de détails sur le processus de demande et les critères de sélection de Génome Canada.

Les formulaires de demandes complètes seront envoyés aux chercheurs invités à soumettre dès que rendus disponibles par Génome Canada.

Les informations relatives au processus de dépôt électronique des demandes complètes seront transmises aux chercheurs suite à l'annonce des résultats de l'évaluation des demandes préliminaires par Génome Canada.

8. FINANCEMENT

Le financement de Génome Canada sera mis à la disposition du projet à travers Génome Québec. Dans le cas d'un projet inter-centre (inter-provincial), le centre de génomique principal est celui auquel est rattaché le chercheur principal identifié dans la demande. C'est donc par lui que circulent les fonds de Génome Canada.

Génome Canada et les Instituts de Recherche en Santé du Canada (IRSC) exigent qu'au **moins 50 %** du financement demandé pour les frais admissibles proviennent du cofinancement par d'autres sources.

Génome Québec peut financer jusqu'à concurrence de **35 %** des frais admissibles approuvés des activités qui font partie intégrante du projet à la hauteur maximale du montant accordé dans l'avis d'octroi. Il appartient aux candidats de trouver au moins 15 % du financement auprès d'autres sources. Le financement de Génome Québec ne peut être utilisé pour des dépenses à l'extérieur du Québec sauf sous réserve de contrats de service ou pour l'achat de consommables ne pouvant être disponibles au Québec. Le financement de Génome Québec ne peut être transféré à des laboratoires de ministères provinciaux et fédéraux.

Il est possible que certains projets inter-centres ou impliquant des partenaires internationaux ne correspondent pas au modèle décrit ci-dessus. Des mesures particulières pourront être discutées entre les différents partenaires impliqués.

8.1 Source de cofinancement supplémentaire de Génome Québec pour ce concours

Génome Québec souhaite, à travers ce concours, encourager l'utilisation des données et échantillons de la biobanque CARTaGENE. Dans cette optique, Génome Québec accordera un financement supplémentaire jusqu'à 500 000 \$ (maximum de 5 % du budget total) par projet pour les chercheurs souhaitant utiliser CARTaGENE. Les dépenses liées à l'utilisation de CARTaGENE devront être présentées dans le budget et approuvées par Génome Québec.

Pour tous les détails concernant ce financement, veuillez consulter le lien suivant :

<http://www.genomecanada.ca/medias/PDF/en/national-coFunding-opportunities.pdf>

Pour les questions relatives à l'admissibilité à ce financement et aux dépenses admissibles, veuillez communiquer avec Stéphanie Lord-Fontaine, directrice des programmes à Génome Québec. (Tél. 514 398-0668, poste 204 ou slord-fontaine@genomequebec.com).

8.2 Financement de Génome Canada

Dans le présent concours, le cofinancement doit servir à des activités de recherche nouvelles ou additionnelles qui font partie intégrante d'un projet approuvé par Génome Canada. Le cofinancement doit avoir été demandé **le 6 juin 2011 ou après** et doit s'appliquer aux frais admissibles inclus dans le budget présenté à Génome Canada pour être considéré comme une source de cofinancement admissible.

Les sources de financement et le type de dépenses admissibles pour Génome Canada sont décrits en détail dans les lignes directrices sur le financement de projets de recherche à grande échelle en génomique : (<http://www.genomecanada.ca/medias/PDF/en/2012-large-scale-genomics-research-projects-guidelines.pdf>)

8.3 Cofinancement pour les chercheurs du Québec

Les financements suivants sont admissibles pour Génome Canada mais ne peuvent assurer un cofinancement pour Génome Québec :

- Fonds de recherche du Québec - Santé (FRQ-S), Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies (FRQ-NT) et Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQR-SC);
- Financement du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS);
- Financement provenant des sociétés de valorisation.

Le financement du Consortium québécois sur la découverte du médicament (CQDM) est composé de deux sources. La première provient du gouvernement du Québec et la deuxième est composée de d'autres sources (fédérales et privées). Seule la deuxième pourra être utilisée pour apparier le cofinancement de Génome Québec.

Pour toute question relative au cofinancement, veuillez communiquer avec Génome Québec.

9. CONTACTS CHEZ GÉNOME QUÉBEC

Catalina Lopez-Correa, M.D., Ph.D.
Vice-présidente/CSO, Affaires scientifiques, Génome Québec
630, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2660
Montréal (Québec) H3B 1S6
Tél. 514-398-0668, poste 203
Cell. 514-402-0347
clopez-correa@genomequebec.com

Gestionnaire responsable des aspects GE³LS :
Danielle Kemmer, Ph.D.
Gestionnaire de programmes, Génome Québec
630, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2660
Montréal (Québec) H3B 1S6
Tél. 398-0668, poste 202
dkemmer@genomequebec.com

Soutien – Centres technologiques
Daniel Tessier, M.Sc.A.
Directeur principal, Opérations et développement des affaires
Centre d'innovation Génome Québec et Université McGill
740, avenue Dr Penfield
Montréal (Québec) H3A 1A4
Tél. 514-398-7199
dtessier@genomequebec.com